



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5422

Adhésions et cotisations de la ville de Lyon à des associations et divers organismes œuvrant dans le secteur culturel – Année 2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5422 - ADHESIONS ET COTISATIONS DE LA VILLE DE LYON A
DES ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES
ŒUVRANT DANS LE SECTEUR CULTUREL – ANNEE 2020
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis de nombreuses années, la Ville de Lyon a souhaité adhérer à diverses associations ou organismes, en particulier celles et ceux œuvrant dans le secteur culturel, en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour la Municipalité.

En décembre 2019, par décision du Maire, 83 adhésions de la délégation des affaires culturelles ont été renouvelées pour l'année 2020 pour un montant estimatif de 71 784 € et 11 adhésions n'ont pas été renouvelées pour un montant global de 1 730 €

Huit nouvelles adhésions à des associations sont proposées pour 2020 et concernent les structures suivantes :

BUDGET PRINCIPAL EN €TTC	
Bibliothèque Municipale :	
Jardin des part'âges – LA MIETE	25 €
Maison de l'enfance Lyon 6ème	20 €
Planète Sciences AURA	100 €
Musée de l'imprimerie et de la communication graphique	
The Internationale Association of Printing Museums - Association internationale des musées de l'imprimerie	70 €
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation :	
Fédération des écomusées et musées de société	710 €
BUDGETS ANNEXES EN €HT	
Théâtre des Célestins :	
BALISES	200 €
Associations française des fundraisers	168 €
Auditorium – Orchestre national de Lyon	
AURA	300 €
TOTAL nouvelles adhésions	1 593 €

Le montant des adhésions nouvelles proposées à votre agrément étant de 1 593 € le montant prévisionnel total des adhésions de la délégation culture pour l'année 2020 serait donc de 73 377 €

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1 - M. le Maire est autorisé à solliciter l'adhésion de la Ville de Lyon auprès des associations susnommées dans la présente délibération.

- 2 - Les dépenses correspondantes au règlement des cotisations annuelles seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2020, sur les lignes de crédits du budget principal (01), budget des célestins (03) et le budget ONL (07) nature comptable 6281.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER